

PROCESSUS LICENCE (création, renouvellement, mutation)

La priorité est donnée aux renouvellements de licence jusqu'au 4 Juillet 2025

1- LA PRÉ-INSCRIPTION (obligatoire) => CLIQUEZ ICI

- Pour **renouveler ou adhérer** à l'ASPTT RENNES pour la saison 2025-2026, vous devez compléter une demande de pré-inscription.

2- LE LIEN FFBB

- **A réception de la pré-inscription, vous recevrez par mail (à partir du 13 juin) le lien pour renouveler ou créer votre licence FFBB.**
 - Une attention particulière sera accordée sur la photo au format carte d'identité ou avec le visage bien visible (toute autre photo sera refusée par le comité 35).
 - En cas de besoin de renouvellement de certificat médical (pour un surclassement ou au bout des 3 ans de validité du certificat pour les seniors), **la mention "Basket-Ball en compétition"** est obligatoire même en loisir (vous pouvez télécharger le modèle de la FFBB ci joint => [Certificat médical FFBB](#))

3- COTISATIONS => CLIQUEZ ICI

Aucune licence ne sera validée sans le règlement de la cotisation

- Pour information, un chasuble réversible pour les entraînements est obligatoire pour les nouveaux adhérents. Vous devrez donc acquitter 6€ en plus de la cotisation. Le chasuble vous sera remis courant septembre.

4- ASSURANCE (obligatoire)

- **Aucune licence ne sera validée sans assurance**. Vous avez le choix entre :
 - **L'ASSURANCE MAIF de la FFBB** pour un coût modique (de 2,17€ à 6,63€). *Il est fortement conseillé pour les seniors de prendre cette assurance pour les indemnités journalières en cas d'arrêt de travail dépassant les 3 mois.*
 - *si vous prenez l'assurance MAIF de la FFBB, ajoutez le montant à votre tarif cotisation*
 - **VOTRE ASSURANCE PERSONNELLE** (transmettre **obligatoirement** une photocopie)

5- MUTATION (nouveau)

- Tout joueur (se) licencié (e) dans un autre club la saison précédente qui souhaite intégrer l'ASPTT Rennes Basket doit faire une mutation. **Le coût de la mutation (forfait FFBB) de 60€ est pris en charge par le club pour toutes les catégories.**

6- LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR => CLIQUEZ ICI

7- LIEUX ET HORAIRES DES SÉANCES D'ENTRAÎNEMENTS => CLIQUEZ ICI